

Jeudi 3 mars 2022

La Côte d'Albâtre solidaire avec le peuple Ukrainien

Devant la situation tragique que connaît l'Ukraine, la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre et ses 63 Communes ont décidé d'exprimer leur soutien et leur solidarité.

Plusieurs actions ont été décidées à l'échelle du territoire communautaire :

. Une collecte de produits de première nécessité

Dès aujourd'hui, les habitants peuvent déposer des dons en nature du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30 dans 3 lieux du territoire :

- Hôtel Communautaire - Route de Veulettes - 76450 Cany-Barville
- Espace Public du Littoral (ancienne Gare) - Place de la Gare - 76460 Saint Valery-en-Caux
- Espace Multi-Services - 40 Rue Charles LESCANE - 76740 Fontaine-le-Dun



CRISE HUMANITAIRE UKRAINE

LISTE DE DONNS

Logistique

Lits de camp
Sacs de couchage
Couvertures de survie
Vêtements

Matériel électrique
(Projecteurs, lumières, rallonges,
générateurs)

Hygiène

Gels & savons corps
Dentifrices
Brosses à dents
Couches & lait maternisé

Médicaments (non périmés)
Rasoirs
Mousses à raser
Serviettes hygiéniques

Secours

Gants à usage unique
Masques chirurgicaux
Matériel de suture
Blouses médicales
Bandages élastiques
Garrots

Lecteurs à glycémie
Pansements hémostatiques
Pansements
Solutions antiseptiques
Matériel médical
(Respirateur, défibrillateur, moniteur...)

. Une subvention de 28 000€

Les conseillers communautaires ont unanimement voté lors du conseil communautaire qui s'est tenu hier soir, une « subvention exceptionnelle » **de 28 000 € soit 1€ par habitant** afin d'apporter un « soutien aux indispensables actions humanitaires mises en place pour le peuple ukrainien ».

. Un recensement des logements vacants et des solutions d'hébergement

Le Gouvernement a adressé aux élus via une circulaire de Monsieur le Préfet de la Seine-Maritime un courrier les invitant à « *faire connaître les solutions et initiatives possibles* » dans leurs communes pour préparer l'arrivée de réfugiés. « *Il faut accueillir les Ukrainiens de la meilleure façon possible* ».

La Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre pourrait avoir un rôle de facilitateur auprès des Mairies de son territoire pour accompagner au mieux les Maires volontaires.

Une réunion avec les associations solidaires du territoire communautaire devrait par ailleurs être prochainement initiée par la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre.

Enfin, Jérôme Lheureux, Président de la Communauté de Communes de la Côte d'Albâtre, a demandé au Service Proximité et Solidarité, et notamment son Centre Social Apostrophe, d'être pleinement mobilisé afin d'accompagner les initiatives et démarches du territoire.

Contacts presse - CCCA

Elise THIEULIN
02.35.57.97.91

Delphine MARIE
02.35.57.97.90